

Différents types d'acteurs sont impliqués dans les opérations témoins : les animateurs de plans ou programmes de prévention, les coordinateurs d'opérations et les témoins. **Ces acteurs ont chacun des rôles spécifiques et interviennent à des étapes précises de l'opération.**
À noter, pour les structures employant plusieurs salariés, les témoins peuvent être représentés par un référent interne.

Fiche(s) attachée(s) :
Fiche 1 – Présentation de l'opération et du kit

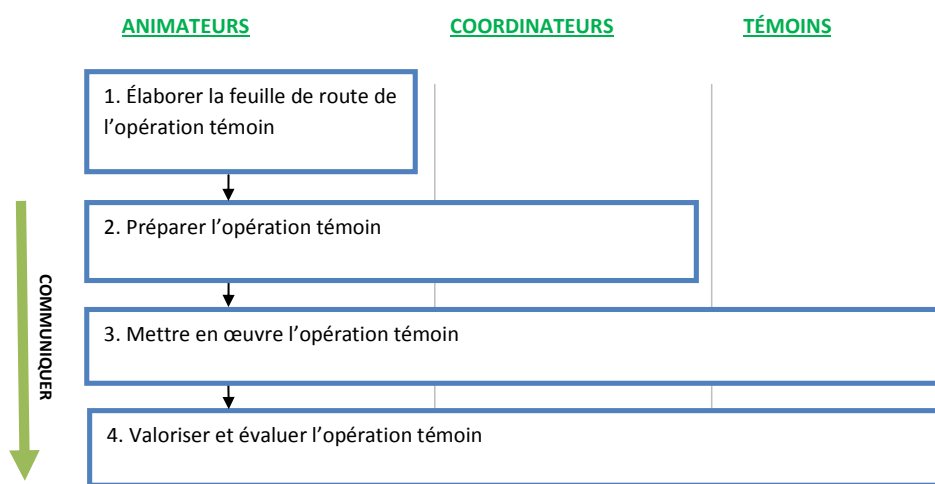
L'essentiel :

- Trois types d'acteurs interviennent lors d'une opération témoin : animateur, coordinateur et témoins.
- Chaque acteur a un rôle spécifique à jouer dans l'opération.
- À noter, si l'établissement est constituée de plusieurs salariés, un référent peut se porter volontaire afin d'informer l'ensemble du personnel sur les gestes à mettre en œuvre et être leur contact privilégié pour la réalisation de l'opération.

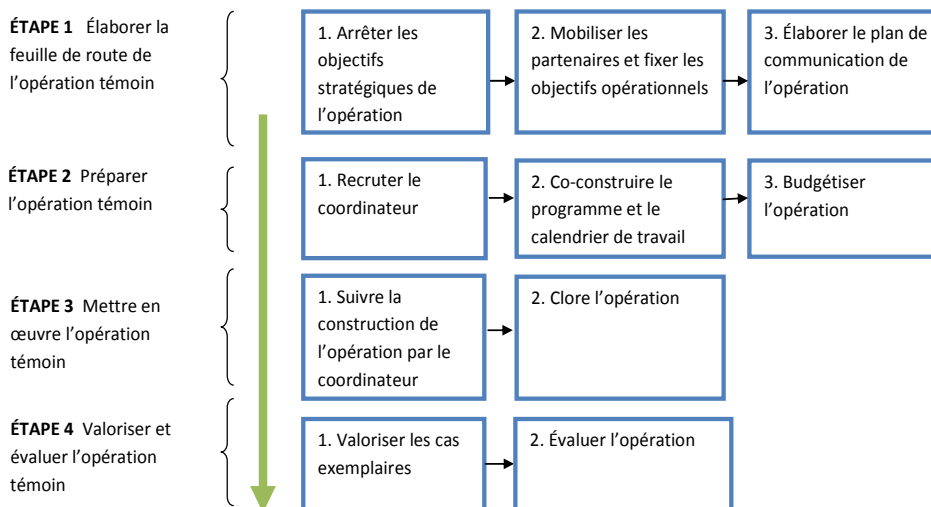
Qui fait quoi (présentation générale) ?

Le rôle et les étapes d'intervention de chacun des principaux acteurs des opérations témoins sont schématisés ci-après.

Schéma 1 – Opérations témoins : les acteurs et leur rôle



Le rôle de l'animateur



Le rôle du coordinateur

ÉTAPE 1 Élaborer la feuille de route de l'opération témoin

ÉTAPE 2 Préparer l'opération témoin

ÉTAPE 3 Mettre en œuvre l'opération témoin

ÉTAPE 4 Valoriser et évaluer l'opération témoin

1. Co - construire le programme et le calendrier de travail

1. Recruter les témoins

2. Former et informer les témoins

3. Suivre les résultats

4. Faire remonter l'information et les témoignages

1. Témoigner

Le rôle des témoins

ÉTAPE 1 Élaborer la feuille de route de l'opération témoin

ÉTAPE 2 Préparer l'opération témoin

ÉTAPE 3 Mettre en œuvre l'opération témoin

ÉTAPE 4 Valoriser et évaluer l'opération témoin

1. S'engager dans l'opération

2. Observer ses déchets et choisir ses gestes

3. Informer en interne

4. Mettre en place et suivre les gestes

5. Restituer les résultats obtenus

6. Témoigner

À noter, pour les établissements employant plusieurs salariés, vous pouvez identifier un référent volontaire en interne afin d'être votre interlocuteur unique.

Définitions clés

ANIMATEUR

Il organise et anime la mise en place d'opérations témoins par différents coordinateurs sur son territoire et veille à les intégrer à sa stratégie territoriale locale.

COORDINATEUR

Il organise et anime une opération témoin à la demande de l'animateur. Le coordinateur est le référent en contact avec les témoins. Un référent peut être identifié au sein de l'établissement témoin pour les commerces comptant plusieurs salariés.

TÉMOINS

Ils participent aux opérations témoins en mettant en place des gestes de prévention des déchets et en suivant leurs résultats sur leur production de déchets.

RÉFÉRENT

Pour chaque établissement employant plusieurs salariés un volontaire peut être identifié comme référent pour être l'interlocuteur unique du coordinateur. Il est chargé de mobiliser les équipes en interne.

CIBLE

Il s'agit des artisans et commerçants locaux, visés par la communication autour des opérations témoins, qu'il est nécessaire de sensibiliser et dont on attend au final un passage à l'acte pour mettre en place les gestes (dissémination).

Attention, « Animateur » et « Coordinateur » sont des termes issus du vocabulaire de l'ADEME. Sur le terrain, ce vocabulaire n'est pas nécessairement établi.

Bon à savoir :

- Il peut arriver que l'animateur et le coordinateur d'une opération ne soient qu'une seule et même personne.